

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2886

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AIT CHETOU LAHCEN

Date de naissance : 1er Janvier 1950

Adresse : N° 21 Rue 106 Bd Oued Sbou ouif

Tél. : 0658 21 4908

Total des frais engagés : 2106,60DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur ALI RIMANI
Psychiatre
Rue Normandie 2, Arr Bd Sidi Mousa
Apt de Nice 5ème étage N° 8 Bourgogne
Casablanca Tél: 05 22 20 57 40

Date de consultation : 08/06/2022

Nom et prénom du malade : AIT CHETOU LAHCEN Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Depression

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 26/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :

AB

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des actes
01/06/2022	C	✓	200,00	Docteur ALI BENANI Psychiatre Rés. Normandie 2 Av. Bd Sidi El Mekki et Av. de M's Sâma 5ème étage Casablanca Tel: 05 22 27 57 40
01/06/2022	C	✓	200,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie TAM Dr. BENANI Jaafar 2. Bd Oued Sebou, Casablanca - CASABLANCA - Tél: 05 22 90 18 99	01/06/2022	1.756,60

INPE: 092055433

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

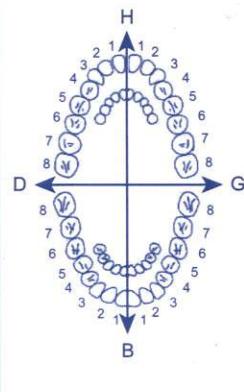
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
CCEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

ODF PROTHESSES DENTAIRES

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR ALI RIMANI

Psychiatre

Dr. BENACI
302, Bd. Sijelmassi
B.P. 802
Casablanca
Tel: 05.22.90.18.59

الدكتور علي رمانى

طبيب أخصائي في الأمراض

النفسية والعقلية

85/6/2022

وصفة
Ordonnance

Mr Cheton Léon



Dr. BENACI
302, Bd. Sijelmassi
B.P. 802
Casablanca
Tel: 05.22.90.18.59

Docteur ALI RIMANI
Psychiatre
Rés Normandie 2, Ang Bd. Sijelmassi
& Av de Nice 5ème étage N°9 Bourgogne
Casablanca Tel : 05.22.22.57.40

98,30x2

Alayni Ray

132,00x4

Thy C in

24 Rens Xétne

150,6

Lyne X

1756,60

RDV : 3/08/2022

الموعد

LOT: PA10405
PER: 04-2023
PPV: 150,00DH

LOT: PA10405
PER: 04-2023
PPV: 150,00DH

LOT: PA10402
PER: 04-2023
PPV: 150,00DH

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V: 132DH00
PER: 08 2024
LOT: 21E010
0
6 118000 062301

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V: 132DH00
PER: 10 2024
LOT: 21E011
0
6 118000 062301

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V: 132DH00
PER: 10 2024
LOT: 21E011
0
6 118000 062301

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V: 132DH00
PER: 10 2024
LOT: 21E011
0
6 118000 062301

98,30

38,30

150
* 6
900

132 x 5
660

98,30
Dr. BENANI Jaafar
302, Bd Oued Sebou,
Casablanca,
Tél: 05.22.90.18.99

900,70
660,70
196,60
1796,60
350,00
2106,60

Pharmacie TAM
Dr. BENANI Jaafar
302, Bd Oued Sebou,
Casablanca,
Tél: 05.22.90.18.99